

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE**

**SEANCE DU BUREAU DE L'ETABLISSEMENT DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2022 A 09H30**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Membres en exercice :	14
Membres présents :	12
Membre représenté :	1
Membre absent :	0
Membre excusé :	1
Membres votants :	13

L'an deux mille vingt-deux, le 24 novembre 2022 à 09h30, se sont réunis en présentiel, en les locaux de l'Espace Pierre Brossolette (EPB) de la commune de Villeneuve-la-Garenne sis 3, rue Pierre Brossolette - 92390 Villeneuve-la-Garenne, les membres du bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du 18 novembre 2022 de Monsieur André MANCIPOZ, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

**ÉTAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 12**

M. André MANCIPOZ, Président.

M. Yves REVILLON, 1er Vice-président.  
M. Georges MOTHRON, 2ème Vice-président.  
M. Stéphane COCHEPAIN, 3ème Vice-président.  
M. Patrick CHAIMOVITCH, 4ème Vice-président  
M. Patrice LECLERC, 5ème Vice-président.  
M. Pascal PELAIN, 6ème Vice-président.  
Mme Camille GICQUEL, 7ème Vice-présidente.  
Mme Marie-Do AESCHLIMANN, 8ème Vice-présidente.  
Mme Josette de MARVAL, 10ème Vice-présidente.  
Mme Anne-Laure PEREZ, 12ème Vice-présidente  
Mme Leïla LARIK, 13ème Vice-présidente.

**POUVOIR DONNE A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 1**

Mme Fatoumata SOW, 11ème Vice-présidente, donne pouvoir à M. Patrick CHAIMOVITCH.

**ABSENT : 0**

**EXCUSEE : 1**

Mme Sylvie MARIAUD, 9ème Vice-présidente.

**ARRIVE EN COURS DE SEANCE : 0**

**PARTI EN COURS DE SEANCE : 0**

**Secrétaire de séance** : Mme Camille GICQUEL, 7ème Vice-présidente, désignée en séance conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le Bureau de l'Etablissement passe à l'examen des projets de délibérations.

## I- HABITAT

BT-2022/S07/001 Attribution d'une subvention du Fonds d'intervention pour l'habitat du PIG d'Asnières-sur-Seine au profit de la copropriété du 43, rue Gallieni : Délibération adoptée à l'unanimité (Madame Marie-Do AESCHLIMANN ne prend pas part au vote).

Fait et affiché à Gennevilliers, le 24 novembre 2022.



André MANCIPOZ

Président de Boucle Nord de Seine